

Gestion des personnels
Mouvement

Osny, le 16 mars 2023

Affaire suivie par :
Sophie DOIDY
Tél : 01 79 81 22 58
Mél : ce.ia95.mouvement@ac-versailles.fr

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'Éducation Nationale du Val d'Oise

2A avenue des Arpents
95525 Cergy-Pontoise Cedex

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement,
Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation
nationale du 1er degré
Mesdames et Messieurs les directeurs de SEGPA,
Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles
et établissements spécialisés,
Mesdames et Messieurs les instituteurs et professeurs des écoles

Objet : Rentrée scolaire 2023 – Mouvement intradépartemental annuel pour les instituteurs et professeurs des écoles du Val d'Oise.

Référence : Bulletin officiel spécial n°6 du 28 octobre 2021

La présente circulaire s'inscrit dans les engagements du Grenelle de l'éducation et de la feuille de route RH de l'académie, elle a pour objectif de présenter les opérations du mouvement intradépartemental qui auront lieu du **31 mars au 14 avril 2023** (midi).

Aussi je vous invite à lire avec attention les règles du mouvement et les annexes jointes et vous demande de respecter scrupuleusement les dates indiquées. L'ensemble des documents doit être retourné via l'application COLIBRIS.

La démarche de mobilité représente un moment clef de votre parcours professionnel.

Afin de faciliter vos démarches lors des opérations du mouvement départemental, une « plateforme téléphonique mobilité » est mise à votre disposition du lundi au vendredi, au 01.79.81.22.58 de 9 heures à 17 heures.

De plus pour vous accompagner au mieux et répondre à vos questions des réunions d'information seront organisées le 5 avril 2023 par le service en charge du mouvement.

Olivier Wambecke